

Présents : Myriam Sanguy, Daniel Candiotto, Thierry Troncin, M. Jeanneret, Mme Sparta, Marie Laboutière, Emeline Manzoni, Lucie Corbin

Absent excusé : Alain Bouley

Secrétaire de séance : Lucie Corbin

ODJ :

1. Bilan de la formation M1 (stages, formation disciplinaire, transversale...)
2. Bilan de la formation M2 (stages, formation disciplinaire, transversale...)
3. Proposition de modifications de maquette (évolutions générales, aménagements pour les M2B, harmonisation avec les autres parcours...)
4. Questions diverses :
Possibilité de réunir les groupes de ref à Macon pour l'année prochaine ?
Présenter les implantations des stagiaires 2015/2016

1. Bilan de la formation M1 (stages, formation disciplinaire, transversale...)

Etudiants : bilan des M1 => cf. doc joint

Stages : difficultés pour certains sur les stages filés (mais correspond à 3-4 étudiants).

Aucune solution totalement satisfaisante entre le groupé vs. filé, c'est pourquoi nous avons opté pour une solution intermédiaire.

Pb d'un étudiant qui n'avait pas de tuteur de présent le mardi dans l'établissement donc ne pouvait aller en stage que le lundi (pour le filé)

=> sera à vérifier que les tuteurs sont bien présents lors des périodes de stage précisées.

=> affiner les consignes aux tuteurs pour qu'ils connaissent bien avant les dates, modalités...

Point + : bon suivi

Propositions d'améliorations pour les stages :

Pas mettre les M1 et M2B ensemble.

=> c'est ce qui est préconisé autant que possible mais difficultés pour trouver des terrains de stages autour de Dijon...

Favoriser au mieux l'alternance Lycée-Collège et si peut pas le faire pour tous, donner la priorité aux M2 pour le choix collège-lycée.

Remboursement de frais de transport ? Impossible financièrement pour l'ESPE. Il faudrait le faire pour tous les stagiaires de tous les parcours MEEF (= plus de 1000 étudiants).

- ⇒ Réunion en amont début juillet avec le Rectorat pour affiner les demandes et les consignes pour les tuteurs (rdv prit la 1^{ère} semaine de Juillet avec Mme Sparta)

Questions :

- Aménagement du stage possible pour étudiants salariés ?

Pour les M2 : seuls les AED ou contractuels CPE ont le droit à un aménagement du stage (car 14 semaines)

=> dans ce cas, ils ont le droit de ne faire que 2 jours sur les 3 sur la quotité d'un tiers de moins en heures (possibilité de les étaler sur 3 jours).

Pour les M1 :

Débats sur la question... des pour et des contre... importance du stage en M1 pour découvrir le métier mais aussi pour préparer le concours... impossibilité de cumuler un poste d'AED avec un 2/3 de stage donc ils seraient « hors la loi » si nous l'autorisions.

Proposition faite par le CPER : Pas d'aménagement

Mise au vote : Pour = 7 (sur 8 votants) => proposition adoptée.

Il sera donc proposé au COSP d'ajouter dans les FF

M1 : pas d'aménagement possible des conditions de stages même pour les étudiants salariés.

M2 : pas d'aménagement possible des conditions de stages sauf pour les étudiants pouvant justifier d'un contrat d'AED ou de contractuel CPE de plus de 10h/semaine. Ceux-ci pourront demander un aménagement du stage qui pourra donner lieu, au mieux, à une réduction d'un tiers de moins du nombre total d'heures dues (ces heures pouvant toutefois rester étalées sur 3 jours).

=> re-vérifier les conventions : heures + jours et amplitudes horaires. Eventuellement mettre un planning à respecter ce qui permettrait à l'étudiant en dehors de ces plages d'aller faire des heures ailleurs.

Il faudra donc bien rappeler en début d'année l'obligation de stage et de la non possibilité d'adapter les stages même pour les étudiants salariés (sauf cas cité ci-dessus).

Heures de préparation au concours :

Veulent garder les 5 dissertations et notes de synthèse => oui il n'y a pas de raison que cela change. Par contre nous ne pourrions pas faire plus.

Critique de « pas de préparation au concours » entendu alors qu'il y a bcp d'heures dans la maquette pour cela ! => peut être que cette critique vient des étudiants qui n'étaient pas présents...

=> il faudrait mieux communiquer dès la rentrée sur le fait qu'ils ont la chance d'avoir bcp d'heures de préparation au concours et donc l'importance d'y assister... et que sans ces heures de préparation c'est très difficile de réussir le concours !

Formation CPE :

Points + cf doc

Propositions : partir sur un entonnoir inversé en partant des grands textes du CPE et élargir ensuite. Partir de l'historique, les grandes lois et finir sur les thèmes types décrochage, laïcité...

Cette année on a plutôt fait avec les contraintes plutôt d'emploi du temps plus que sur une réelle progression => devra revoir ça l'année prochaine où on pourra sans doute plus construire une vraie progression.

Entonnoir inversé peut aussi poser question. Peut-être partir plutôt de la circulaire de rentrée.

Questions :

- Langue : Possibilité de faire une autre langue vivante que l'anglais type espagnol ?
=> regarder si peut les intégrer dans des gp UFR ou dans la licence EFEC pour faire de l'espagnol ou de l'allemand par exemple

2. Bilan de la formation M2 (stages, formation disciplinaire, transversale...)

Stages M2B ?

Attention aux périodes qui tombent pas loin des concours => pb on a pas encore les dates de concours alors qu'on doit déjà fixer les dates de stages

Note : depuis le CPER les dates de concours sont sorties (23 Mars 2016) or, cela tombait exactement dans les dates de stage des M2B => nous avons demandé à faire décaler le stage des M2B plus tôt dans l'année !

Possibilité de faire 2 visites ?

1 visite pour les M2B => serait bien de mettre en place une 2nde !

M2A

Intégrer les GDPR à la formation ? Pb si ça tombe pendant les heures de formation.

Mémoire :

Suivi différent selon référents

Groupes de références placés de préférence avant, pendant & après les stages. En parallèle du respect du calendrier des étudiants, ce qui n'a pas été le cas cette année !

Temps individuel avec le référent à la discrétion des référents => cela n'a pas été refusé cette année mais il faut que les étudiants le sollicitent.

Possibilité de faire participer aux soutenances de mémoire un « enseignant de l'Ub » ?

=> On essaiera de faire en sorte qu'il y ait un binôme formateur de terrain – formateur ESPE.

Calendriers => les prévoir en amont et les communiquer le plus tôt possible.

Mettre en place un module législatif ? faire venir un intervenant extérieur en droit ? l'intégrer dans le transversal ? dans la partie éthique ? 1h sur ce qu'est une circulaire, un décret, une loi...

Pb de communication sur les évaluations, combien, quand, par qui... ?

ARP CPE les mettre en même temps que les périodes de stage des M2B et n'avoir qu'un seul formateur (pas concertés cette année).

Investir plus la plateforme Plubel.

Participation à différentes instances... => il y en a déjà d'intégrées dans la formation... en faire plus ne serait pas forcément pertinent en FI.

Réfléchir à un moment commun, lieu commun, formation commune... entre M1 et M2
ou autour d'une veille circulaire....

A partir de 16h30 tous les étudiants sont libres... Pourraient se retrouver pour travailler ensemble...

Transversal :

Manque de connaissance du métier de CPE des formateurs

⇒ Fofo sur métier du second degré un peu atypique comme CPE, Prof doc, COP... ?

PSC1 : les étudiants souhaiteraient être formés aux premiers secours

=> nous allons nous renseigner car cela est en cours d'organisation dans le 2nd degré donc les CPE devraient y avoir accès

3. Proposition de modifications de maquette (évolutions générales, aménagements pour les M2B, harmonisation avec les autres parcours...)

Modifications de maquettes présentées (cf. pj) et votées à l'unanimité !

Note : depuis la présentation de ces modifications une demande d'inversion de semestre entre les deux questions pro : « Communication, voix corps langage » (anciennement au S3) et « suivi éducatif, orientation, relation école famille » (anciennement au S4) a été demandé par la direction. Cette modification est donc reportée sur les FF en pj même si en attente de validation par les instances.

4. Questions diverses :

Possibilité de réunir les groupes de ref à Mâcon pour l'année prochaine car implantation des M2A.
Personne n'y voit d'objection.

Remerciements aux 2 formateurs CPE AFA qui se sont énormément investis cette année en reprenant la formation au pied levé, ce qui n'a pas été toujours facile !

Séance levée à 17h15